

libres ensemble

UNSA
SYNPER/UNSA



COPIE :
Fabien BOURDIER
Fanny MOUSSET-ROUSSEAU

LETTRE OUVERTE

Paris, le jeudi 17 décembre 2009

Monsieur Jean-Paul HUCHON
Président du Conseil régional

Sous couvert de
Madame Michèle SABBAN
Vice-présidente chargée de l'administration
générale, du personnel et des marchés publics.



Objet : Droit syndical – Grippe A H1N1
Références : Protocole intitulé « Modalités d'application du
droit syndical à la Région Ile-de-France » et approuvé en Comité
technique paritaire le 10 avril 2009

Monsieur le Président,

Face à la particulière vulnérabilité des agents contractuels en période d'essai, non rémunérés par la région pendant leur arrêt maladie, l'UNSA et la CFTC vous ont sollicité pour des mesures exceptionnelles au bénéfice du personnel durant cette période de pandémie.

Nous avons saisi le comité de pilotage du plan de continuité afin d'exposer nos revendications.

Vous êtes responsable de l'accueil de 480 000 lycéens et de l'entretien des locaux qui les abritent. En période de pandémie, vous pouvez montrer les conséquences du dispositif discriminatoire qui touche les contractuels et valoriser, nous espérons, les décisions exceptionnelles que vous prendrez, grâce à nous, pour les agents dont vous avez la charge.

En valorisant cette action locale, nous vous demandons par la présente lettre, votre soutien pour faire évoluer la loi nationale qui a créé ce dispositif inique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre respectueuse considération.

Vincent CALLIES
Président du SYNPER / UNSA
Tel fixe : 01 53 85 60 66
mail : vincent.callies@synperunsa.org
www.synperunsa.org

Eric ALVES
Président de la section CFTC du conseil régional
d'Ile-de-France
mail : cftc.alves@free.fr